

Proposition de libre-échange entre le Canada et l'UE

La FCCQ considère l'initiative de M. Jean Charest et de M. Raymond Bachand extrêmement structurante pour l'économie du Québec

Montréal, le 26 janvier 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) applaudit la proposition de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne faite aujourd'hui par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, dans le cadre du Forum économique mondial qui se déroule présentement à Davos. Elle se réjouit aussi de l'ouverture que semblent démontrer l'Union européenne et les responsables de l'OMC à cette idée qui générerait des retombées économiques positives pour le Québec.

Cette proposition rejoint l'esprit de la vision économique de la FCCQ à l'effet qu'il est impératif pour le Québec d'être inséré dans les flux de la mondialisation pour assurer notre compétitivité. Le libre-échange avec l'Union européenne serait un excellent débouché pour les exportateurs québécois, à l'heure où nous devons absolument revigorer nos exportations de biens manufacturiers afin d'encourager notre croissance économique et le financement de nos importations. La FCCQ prônait déjà la nécessité pour nos entreprises de se tourner vers de nouveaux partenaires économiques, tels que l'Europe ou les économies en émergence. « Par son geste proactif, le premier ministre témoigne d'un leadership qui offrira aux entreprises du Québec des débouchés intéressants, à l'heure où les économies émergentes forcent les compagnies d'ici à revoir leurs modèles d'affaires », d'affirmer Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec. D'ailleurs, la FCCQ offre sa collaboration et celle de son réseau à la poursuite de cette initiative.

La FCCQ s'intéresse depuis longtemps à cette question de libre-échange et de libéralisation des marchés avec la création de son comité *Avantages Québec* voué à favoriser l'investissement au Québec et à promouvoir les avantages d'investir au Québec. La FCCQ a également mis sur pied le Comité des Gouverneurs des corridors de commerce Québec-Canada-États-Unis dont elle a récemment annoncé la nomination de M. Raymond Chrétien, Associé et conseiller stratégique chez Fasken Martineau, à titre de président. « La libéralisation des marchés a toujours été profitable pour le Québec dont l'économie repose en grande partie sur ses exportations. C'est pourquoi, au nom des gens d'affaires que nous représentons, nous applaudissons l'initiative du gouvernement du Québec pour trouver des solutions menant à une ouverture sans cesse plus grande de notre marché à l'international », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240
isabelle.poulin@fccq.ca